



Dossier du BHI No. S3/4405

LETTRE CIRCULAIRE 81/2012
16 août 2012

S-4 - SPECIFICATIONS DE L'OHI POUR LES CARTES MARINES
Révision 4.3.0 (Version anglaise)

Références:

- A. LC de l'OHI 07/2012 en date du 26 janvier - *Spécifications de l'OHI pour les cartes marines (S-4)*
- B. LC de l'OHI 67/2012 en date du 5 juillet - *Spécifications de l'OHI pour les cartes marines (S-4)* (Approbation par les Etats membres des spécifications nouvelles et révisées pour inclusion dans la S-4 et d'un nouveau symbole pour inclusion dans la INT 1).
- C. LC de l'OHI 54/2011 en date du 31 août - *Spécifications de l'OHI pour les cartes marines (S-4)- Révision 4.2.0.*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. La dernière révision de la S-4 (Edition 4.3.0) *Règlement de l'OHI pour les cartes internationales (INT) et Spécifications de l'OHI pour les cartes marines* vient d'être publiée. La version anglaise est actuellement disponible sur le site web de l'OHI à l'adresse suivante : www.iho.int → Standards & Publications → download IHO Publications → S-4.
2. La lettre circulaire en référence A présentait les propositions du CSPCWG relatives aux spécifications nouvelles et révisées pour inclusion dans la S-4 et à un nouveau symbole pour inclusion dans la INT1. La lettre circulaire en référence B faisait état des réponses des Etats membres et de l'approbation de ces spécifications et symbole. Ceux-ci ont à présent été inclus dans la S-4.
3. Des clarifications supplémentaires ont été incluses dans la nouvelle édition (et sont listées dans l'enregistrement des mises à jour approprié):

A-202.1d, A-302.3, B-210 & B-254: recommande de ne pas imprimer de plans au dos des cartes.

B-100.4: nouveau paragraphe approuvé par le HSSC qui clarifie l'objectif principal des cartes marines.

B-120.2: note précisant que l'absence d'espace entre les chiffres et les abréviations pour ce qui concerne les unités, par exemple 5m et non 5 m, est une exception à la norme ISO 80 000. (Ceci sert à assurer la cohérence de la S-4 avec les pratiques cartographiques, où de tels espaces sont inappropriés.)

B-202.4: remplacement de 'GPS' par le terme plus générique de 'GNSS', le cas échéant.

B-422.9: concerne la représentation cartographique des obstructions avec des légendes appropriées pour indiquer les caractéristiques des obstructions immergées, lorsqu'elles sont connues, par exemple "ODAS", 'Diffuser'.

B-448.4: recommande de ne pas représenter les petites stations d'enregistrement de données sur le fond marin.

4. Cette nouvelle édition de la version anglaise de la S-4 remplace l'édition 4.2.0 qui a été publiée en août 2011 (voir référence C). Les versions française et espagnole seront publiées en temps voulu.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Robert Ward', with a stylized flourish at the end.

Robert WARD
Directeur